

DOSSIER DE PRESSE

Aureilhan, Bours, Chis, Orleix, Séméac - Mercredi 6 juillet 2022

Cinq Communes de
l'Est de l'agglomération
tarbaise vont éteindre
l'éclairage public



HAUSSE TRÈS IMPORTANTE DES COÛTS DE L'ÉNERGIE

La reprise économique post COVID-19 a eu pour conséquence une hausse très importante des coûts de l'énergie en 2022 : **+ 122% pour le gaz et +40% pour l'électricité.**

La guerre en Ukraine, déclenchée en février dernier, générera vraisemblablement des augmentations identiques dans les prochains mois.

Si le Gouvernement a bloqué les prix du gaz dès novembre 2021, et plafonné à +4% la hausse des tarifs de l'électricité en février, ces mesures ne concernent que les particuliers et certaines très petites collectivités en milieu rural.

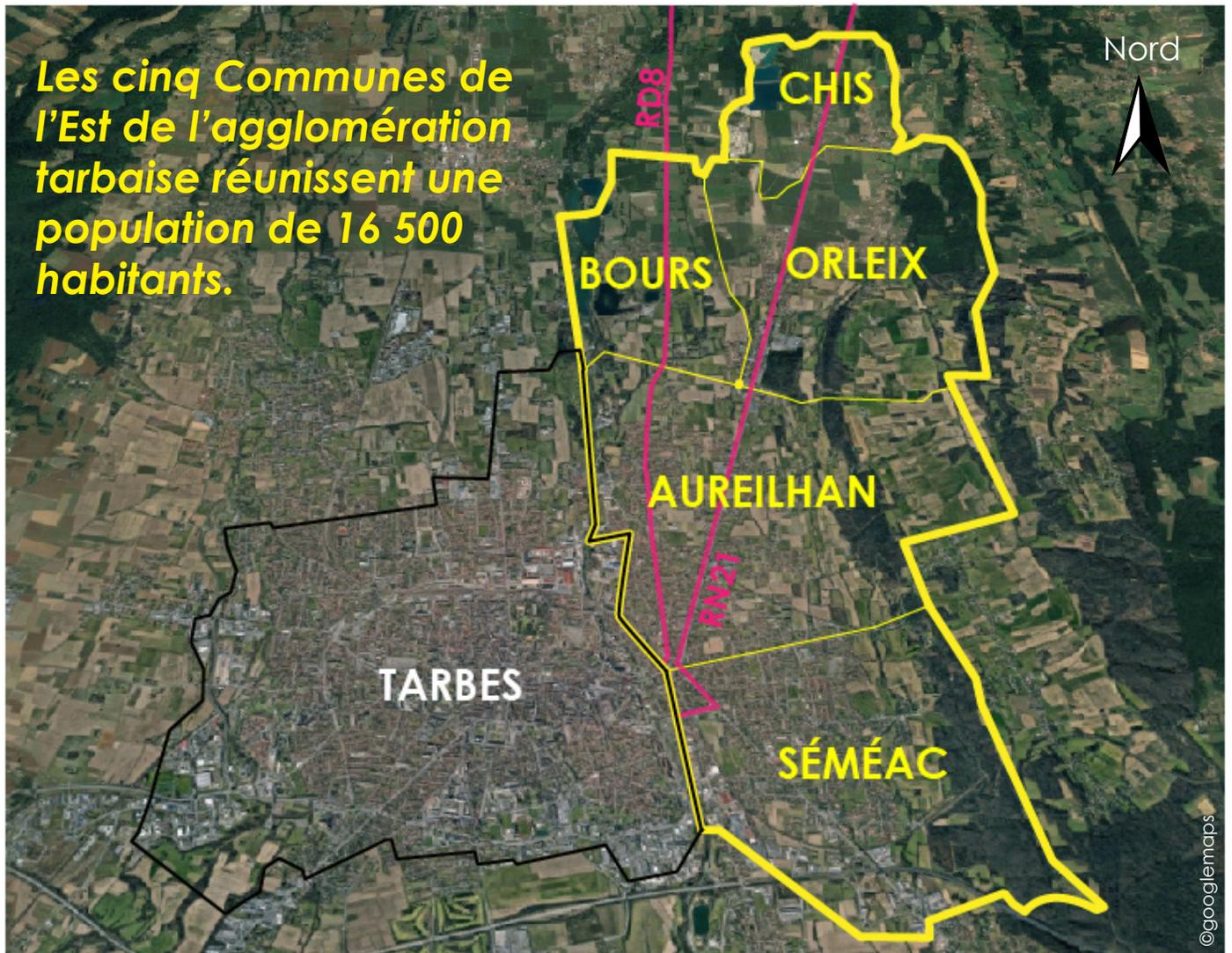
Face à ces hausses de prix qui impactent déjà les investissements des Communes, **la solution de sobriété énergétique la plus simple, la plus rapide et plus efficace à mettre en œuvre est l'extinction de l'éclairage public.**

AUREILHAN, BOURS, CHIS, ORLEIX ET SÉMÉAC ÉTEIGNENT L'ÉCLAIRAGE PUBLIC UNE PARTIE DE LA NUIT

Par esprit de **responsabilité**, les Maires des Communes d'Aureilhan, Bours, Chis, Orleix et Séméac, se sont coordonnés ces dernières semaines afin de prendre une même **mesure cohérente** concernant l'Est du territoire de l'agglomération.

La Ville de Tarbes a commencé à éteindre son éclairage public dans certains quartiers et à certaines heures de la nuit.

Aujourd'hui, c'est donc un ensemble de cinq Communes, représentant une population de 16 500 habitants, qui va procéder à l'extinction de l'éclairage public une partie de la nuit.



LES AVANTAGES DE L'EXTINCTION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

Cette mesure d'extinction de l'éclairage public comporte de nombreux avantages économiques et environnementaux dont les principaux sont les suivants :

- **Économies** substantielles sur la consommation d'énergie et accroissement de la durée de vie des matériels.
- **Contribution** efficace et immédiate à la lutte contre le changement climatique et le gaspillage énergétique ;
- **Protection** du ciel et de l'environnement nocturnes. L'extinction de l'éclairage public diminuera de façon importante la pollution lumineuse et améliorera la qualité du ciel nocturne.

DES ACTIONS POUR LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Bien que l'extinction de l'éclairage public permette de diminuer les consommations, cela ne signifie pas pour autant que le réseau soit moins énergivore dans ses phases de fonctionnement.

Le renouvellement et la maintenance du parc éclairage restent indispensables.

Les Communes d'Aureilhan, Bours, Chis, Orleix et Séméac poursuivent avec encore plus de vigueur leurs efforts dans la sensibilisation des utilisateurs des bâtiments publics et dans les investissements qui contribueront à la maîtrise de la consommation d'énergie.

Contact Presse

mairie.aureilhan@ville-aureilhan.fr

mairie.bours65@orange.fr

mairie.chis@wanadoo.fr

mairie@mairie-orleix.fr

mairie@semeac.fr

